

AF3V – COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE 2017

Date : 19/03/2017

Lieu : Auberge de Jeunesse rue Pajol

Présents : 42

Voix exprimées : 210

Ouverture de la séance : 14h00

Président de séance : Nicolas POULOUIN président de l'AF3V

Désignée secrétaire de séance : Isabelle BREANT

Présentation du rapport moral : 14h08 par Nicolas POULOUIN

Présentation du rapport d'activité : 14h40 par Nicolas POULOUIN

Observation des présents :

- Le travail de cotation a été poursuivi en 2016, en dépit du fait qu'il ne soit pas mentionné
- Absence de transmission des comptes rendus de l'AG 2016, mais aussi des conseils d'administration qui se sont tenus, ce qui est effectivement le cas
- Est suggéré que l'AF3V participe à France vélotourisme (FVT), ce à quoi le président répond que FVT est avant tout un site à vocation commerciale. En revanche, la participation au comité national du tourisme à vélo s'avère cohérente dans la mesure où l'ensemble des associations liées au vélo sont effectivement présentes dans ce comité dont c'était la vocation d'origine.
- Suggestion : Parmi les sources financières à explorer, le partenariat avec des entreprises – réponse : le risque que celles-ci s'en retrouvent les principaux bénéficiaires en terme financier.
- Suggestion : Le tourisme prend le pas sur les déplacements, peut-être faudrait-il se tourner vers le ministère du tourisme.

Vote portant sur le rapport moral

- Contre : 0
- Abstentions : 9 voix
- Pour : 201 voix

Vote portant sur le rapport d'activité

- Contre : 0
- Abstentions : 9 voix
- Pour : 201 voix

Présentation du rapport financier par Isabelle BREANT

- Contre : 0
- Abstentions : 5 voix
- Pour : 205 voix

Les orientations 2017-2018

N. POULOUIN indique que n'est pas présenté de rapport des orientations 2017-2018, mais précise qu'outre la demande de subvention initiale de 40 000€ une autre demande de 9 999€ a été déposée pour l'année 2017 auprès du Ministère de l'écologie du développement durable et de l'énergie, avec l'espoir qu'au moins cette dernière somme puisse être remise à l'AF3V avant le mois de mai. Dans ce contexte, les actions envisagées et le budget prévisionnel ont été revus en conséquence :

- Compte tenu de **la situation financière de l'association**, l'emploi de la salariée de l'association, Mme Sophie POUILLY est mis en cause :
 - En l'absence de toute subvention, il devra être mis fin à son contrat en mai
 - En cas de subvention de 9 999€, en réduisant son temps de travail à 60% (40% AF3V + 20% AU5V), l'association pourrait continuer à l'employer jusqu'au mois de septembre

A noter : les travaux d'études, tel celui sur la vallée du Lot (mené par J SAVARY), ou encore les cartes 924 de l'IGN (fruit du travail de l'ensemble des délégations) et les TOP100 de Michelin (sur la base des données transmises à A CAILLOT et qu'il a mises au format ; les redevances pour ces dernières devraient être perçues à compter de 2018) représentent de réelles sources de revenus pour l'association. L'AF3V doit donc miser non seulement sur leur poursuite mais aussi sur la participation à de nouvelles études. Il est rappelé que pour les collectivités, le coût

est infiniment moins élevé que si elles recouraient à un cabinet d'étude et que pour l'AF3V, le coût se limite aux frais engagés par les participants ou à la rémunération du travail de mise au format.

Différentes possibilités de financement sont évoquées par les présents : partenariat micro don, crowdfunding (financement participatif). Il est rappelé qu'il est important de multiplier les sources de financement afin d'éviter la dépendance actuelle vis-à-vis des subventions, mais qu'il est aussi important de ne pas être trop redevable à un partenaire privé, risquant de mettre à mal les valeurs et les actions de l'AF3V pour ce motif. Approfondir et déterminer chaque source possible sera un des objectifs prioritaires du prochain conseil d'administration et suffisamment rapidement afin que cette recherche permette de recevoir des fonds au plus tôt dans le courant de l'année 2017.

Proposition E BROUWER : rajouter 20 000€ de dons au budget lié à une campagne menée auprès des adhérents en considérant que si chacun donne 50€ ce montant pourrait être atteint. Après calcul, T. GLOAGUEN, aide comptable associé à la trésorerie, estime que le montant de 10 000€ serait plus réaliste. En outre, cela permettrait de montrer aux organismes subventionneurs que l'effort demandé aux adhérents est équivalent à celui qu'on leur demande. Mise au vote de la proposition d'amender le budget en y ajoutant 10 000€ en dons, soit une base prévisionnelle de 48 700€

- Contre : 0
- Abstention : 3

Suite aux échanges, différentes propositions ont été émises en considérant le manque de visibilité sur les recettes à venir, et leur potentielle évolution (sans les subventions de 9 999, avec une subvention de 9 999€ ou de 40 000€).

Mise au vote d'un budget prévisionnel réalisé sur la base de 48 700€ en mentionnant que celui-ci pourra être révisé en fonction de la réalité des recettes perçues par l'AF3V

- Contre : 0
- Abstention : 20
- Pour : 190

Mise au vote de la proposition d'amender le budget avec deux versions : toutes les deux avec 10 000€ en dons, mais l'une avec 9 999€ de subvention et l'autre avec 40 000€ de subvention

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : 210

- **La labellisation**, une des actions présentées dans les demandes de subventions des années précédentes, notamment 2015, n'apparaît pas dans la demande présentée. Cependant, il est à noter que l'AF3V a reçu des subventions, notamment eu égard à cet objectif, si bien que le fait de n'avoir pas mené ce travail à terme représente un risque pour l'association que les montants lui soient demandés en remboursement.

Remarques soulevées dans l'assemblée :

- des adhérents ont effectué des relevés, que ceux-ci finiront par devenir obsolètes.
- La difficulté n'est pas de trouver des volontaires pour faire remonter les données, mais de définir un cadre, une orientation et une animation à la labellisation (quels objectifs, enjeux, critères, comment l'utiliser...)
- Il existe un risque non négligeable de froisser les collectivités au point qu'elles se détournent de l'AF3V pour se tourner vers des interlocuteurs moins contrariants. comment l'éviter ? en ne publiant pas les tracés ?
- Donner une meilleure place aux avis des utilisateurs pourrait être aussi un moyen de faire remonter aux institutionnels les besoins en terme de qualité, et d'équipement notamment de ces infrastructures
- A contrario, certains pensent que la démarche de labellisation telle qu'engagée est coûteuse et sans réel apport pour l'association à court terme. Ce n'est donc pas un objectif prioritaire au regard des risques encourus par l'association évoqués plus haut.
- Mise au vote de la proposition de reprendre le travail de labellisation
- Contre : 37
- Abstention : 38
- Pour : 65

- **La gouvernance de l'association** : nécessité d'orienter, animer et suivre les travaux des groupes de travail par le conseil d'administration, ce qui suppose dans chacun, soit la présence d'un administrateur, soit d'une personne désignée pour transmettre au conseil d'administration l'état de la situation et les décisions prises.

Pas de mise au vote

- **La refondation du site AF3V.org** – l'enjeu : la technique utilisée pour sa création devient un frein à son développement, or, pour qu'il bénéficie d'encore plus de visiteurs (1.4millions en 2016), il faudrait pouvoir revoir à la fois son positionnement, ses orientations, ses contenus.

Les autres sites sur lesquels l'AF3V s'est engagée par contrat : Francevelo.org et son pendant en anglais : francebike.org. L'objectif de ces sites est de représenter des points de centralisation des questionnements sur le vélo et d'orienter les visiteurs vers les sites correspondant à leurs besoins ou pratiques. Les travaux sont en cours. Francevélo.org est déjà en ligne avec des contenus, Francebike ne l'est pas encore car cela nécessite une traduction de chacune des pages.

- **Désignation des vérificateurs aux comptes**, sur proposition de volontaires présents dans l'assemblée :
 - M. René CORDIER
 - M. André PIERRE
- **Constitution du conseil d'administration**, sur proposition de volontaires présents dans l'assemblée et de personnes absentes en ayant manifesté le souhait :
 - Mme Catherine BONNE
 - M Jean Louis MANTE
 - M Julien DUBOIS
 - M Marc LINSIG
 - M Bernard LENNE
 - M Thierry GLOAGUEN
 - M Nicolas POULOUIN
 - M Alain MICHEL
 - M Albert CESSIEUX
 - Mme Isabelle BREANT
 - Ainsi que les représentants des fédérations membres permanents du CA : FFCT, FFRS, FUB

Mise au vote

- Contre : 0
- Abstention : 1
- Pour : 209

Il est convenu par les membres du nouveau conseil d'administration de définir rapidement d'une date afin de pouvoir élire le bureau et de démarrer les travaux.

Assemblée est levée à 17 :05